

Séance du jeudi 30 septembre 2021

Date de la convocation: 16/09/2021

Membres en exercice :
12

L'an deux mille vingt-et-un et le trente septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 8

Présents : Pierre CAPOU, Catherine LISSARRAGUE, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Noël PEREIRA DA CUNHA, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Votants : 9

Représentés : Serge LAGUIBEAU

Excusés :

Absents : Joseph FROMIGUE, Xavier MACIAS, Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Pascal FLURIN

2021_050 - Objet : LOCATION-GERANCE DU REFUGE D'ILHEOU, CAUTERETS

Le président expose que M. Gilles Menvielle, SARL Mer-Montagne, actuel locataire-gérant du refuge d'Ilhéou, a fait part à de son intention de ne pas renouveler son bail lors d'une rencontre le 17 septembre 2021 avec une délégation de la Commission Syndicale. Un avenant de un an a été signé pour l'année 2021 (*Loyer HT 2021 : 6000 € HT / an*).

Suite à cet exposé le conseil syndical à l'unanimité des membres présents DECIDE

- **DE LANCER** un appel à candidatures pour la location-gérance du refuge d'Ilhéou avec un futur bail dans les conditions suivantes :
 - Loyer payable mensuellement au trésor public d'Argelès-Gazost durant la période d'exploitation de mai à septembre (cinq mois) en cinq mensualités de 1 600€ (mille six cent euros) hors taxes ;
 - bail de location gérance conclu pour une durée de 4 ans dont un an d'essai ;
- **D'AUTORISER** le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le président
Pierre CAPOU



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___ RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/11/2021 065-256501321-20210930-2021_050-DE